

Appel : Bourses de déplacement CALQ-UNEQ pour le Salon du livre de Genève, la Foire du livre de Bruxelles et le Festival du Livre de Paris 2026

L'entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) permet d'offrir annuellement 12 bourses de déplacement. Celles-ci sont réparties entre les différents événements internationaux où Québec Édition tient un stand collectif, afin de permettre aux auteur·trice·s d'y participer.

Dans le cadre du présent appel, les auteur·trice·s ont jusqu'au **24 novembre 2025** pour soumettre leur dossier aux événements de leur choix. Quatre bourses, dont une exploratoire*, sont offertes pour chacun des événements suivants :

- Salon du livre de Genève : 18 au 22 mars 2026
- Foire du livre de Bruxelles : 26 au 29 mars 2026, avec inauguration le 25 mars
- Festival du Livre de Paris : 17 au 19 avril 2026, avec inauguration le 16 avril

Comment soumettre sa candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à Québec Édition (mriviere@anel.qc.ca), et comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation de l'auteur·trice expliquant son intérêt à participer à l'événement ciblé;
- une lettre de la maison d'édition soutenant la candidature et attestant que la maison d'édition est bien inscrite au stand de Québec Édition pour l'événement ciblé;
- le curriculum vitæ de l'auteur·trice (maximum 3 pages);
- un exemplaire du livre, en format numérique, pour lequel l'auteur·trice pose sa candidature (fourni par la maison d'édition);
- le dossier de presse numérique du livre présenté dans la demande.

Date limite pour soumettre une candidature : 24 novembre 2025.

Si un·e auteur·trice souhaite postuler pour plusieurs événements, il faut envoyer un dossier complet pour chacun et bien les différencier.

Quels sont les critères d'admissibilité ?

Pour poser leur candidature, les auteur·trice·s doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir publié, entre septembre 2024 et mars 2026, une **œuvre littéraire ou un essai portant sur les arts ou les lettres**. L'œuvre doit avoir été publiée par une maison d'édition inscrite au stand de Québec Édition pour l'événement ciblé;
- Être disposé·e·s à participer à des séances de signatures organisées au stand de Québec Édition chaque jour de l'événement ciblé et, s'il y a lieu, à des animations** et activités organisées en marge de l'événement;
- Être admissibles aux bourses de déplacement du CALQ.

Comment s'effectue la sélection ?

Un comité d'évaluation formé de représentant·e·s de l'UNEQ, de Québec Édition et de libraires sélectionnera les dossiers.

Les **auteur·trice·s sélectionné·e·s** devront par la suite déposer une demande officielle au volet [Déplacement](#) du programme général de bourses du CALQ afin de faire approuver le montant de la bourse nécessaire à leur voyage et à leur séjour.

Coordonnées utiles

Pour toutes questions sur les critères d'admissibilité du CALQ, vous pouvez joindre Sara Thibault, chargée de programmes – Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale, au CALQ : sara.thibault@calq.gouv.qc.ca.

Pour toutes questions sur le Salon du livre de Genève, la Foire du livre de Bruxelles, le Festival du Livre de Paris, les activités de Québec Édition ou la procédure pour soumettre une candidature pour ces événements, vous pouvez joindre Marie Rivière-De Robertis, coordonnatrice des projets internationaux à Québec Édition : mriviere@anel.qc.ca.

*Quatre bourses exploratoires (une par salon) seront attribuées chaque année à des écrivain·e·s ou à des bédéistes prometteur·euse·s et à découvrir, pour lequel·le·s ces salons du livre constitueront d'importants tremplins pour leur carrière et des occasions majeures pour développer leur réseau de contacts et leur rayonnement.

**Un cachet sera offert pour la participation aux animations s'il y a lieu.